

● (1720)

Pourquoi la Chambre n'apporterait-elle pas sa contribution à une loi que nous voulons voir adopter? Il faut légiférer sur la question cruciale de l'étude et de l'état des comptes publics au Canada. Pourquoi ne pas renvoyer ce rapport à un comité de la Chambre chargé de l'étudier soigneusement et au besoin de rédiger un bill-type? Le gouvernement ne l'acceptera pas. Je constate que le gouvernement est maître de sa destinée et peut faire ce que bon lui semble.

Je me souviens qu'il n'y a pas si longtemps, lorsque le gouvernement de l'époque se penchait sur le sujet délicat et problématique du divorce, on a donné un mandat très vaste à un comité parlementaire qui a étudié cette question pendant un an et demi. Le comité proposa de précieuses recommandations et annexa à son rapport un bill-type dont s'inspirait le bill proposé par la suite par le ministre de la Justice de l'époque, devenu depuis notre actuel premier ministre (M. Trudeau). Le premier ministre, lorsqu'il était ministre de la Justice, a fait la preuve de son conservatisme—conservatisme avec un «c» minuscule, car il n'est nullement question de s'en prendre à ma position sociale. Néanmoins, il présenta ce bill. Il n'allait pas aussi loin qu'il l'aurait dû. Mais c'est un exemple du rôle utile que peut jouer un comité de la Chambre à propos de problèmes comme ceux que j'ai mentionnés.

Le leader du gouvernement à la Chambre fait une grave erreur—et c'est une des raisons de mon intervention—en refusant de discuter avec le député de Winnipeg Nord Centre, avec le leader à la Chambre du Parti Crédit social et avec moi-même du mandat d'un comité parlementaire ou d'un comité de la Chambre, selon le cas, chargé d'examiner cette question. Si le gouvernement devait présenter une mesure législative, il profiterait des travaux du comité. A mon sens, le gouvernement se trompe lourdement en nous refusant le droit de participer aux recommandations qui lui seront soumises au moment d'étudier cette mesure législative.

Monsieur l'Orateur, il ne vous aura pas échappé que la motion ne prévoit aucun vote. S'il y en avait un, il serait naturellement repoussé. Le whip du gouvernement sonnerait le rassemblement de ses honorables collègues et notre motion n'aurait aucune chance d'être adoptée. C'est une perte de temps que de demander des votes de ce genre. Monsieur l'Orateur, par votre intermédiaire, je le déclare aux ministériels et aux Canadiens, les comptes publics du Canada se trouvent en pleine crise; on constate de grossières erreurs de gestion, des dépenses exagérées et superflues, du gaspillage, des manifestations de tyrannie et des tendances dictatoriales au sein du gouvernement; cette grave situation exige l'examen le plus attentif. Le temps joue contre nous, j'aimerais que l'on se penche sur la proposition que j'ai présentée à la Chambre.

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je suis enchanté que l'opposition m'ait donné la possibilité de garder la forme.

M. Stanfield: Arrivons-en au fait.

M. Chrétien: La motion du député me remplit de stupéfaction. J'ai peine à y croire. Lorsque j'exerçais le droit, je n'ai jamais vu des gens plaider coupable de la sorte. C'est

### Auditeur général

inimaginable. Les députés de l'opposition n'arrivent pas à remplir leur rôle de critiques du gouvernement, et voilà qu'ils veulent maintenant que quelqu'un d'autre, l'auditeur général, le fasse à leur place. Nous avons accordé à l'opposition 500 heures en comité pour qu'elle examine les dépenses du gouvernement. Or l'opposition ne trouve rien d'autre à faire qu'à présenter une motion proposant:

Que la Chambre est d'avis qu'il est nécessaire d'affirmer que le pouvoir exécutif s'est étendu et continue de s'étendre et devrait être restreint...

Le député qui a parlé de la motion n'a pas établi le bien-fondé de sa cause. Je ne vois pas ce qu'il veut dire. Je présume qu'il a parlé pour prendre le temps à la Chambre. La motion continue:

et, en particulier, que la Chambre doit trouver le moyen d'examiner, de prévenir et de corriger les dépenses abusives de deniers publics par le gouvernement du Canada, notamment par l'adoption immédiate de mesures législatives visant à renforcer et améliorer le bureau de l'Auditeur général...

M. Alexander: Excellente motion.

M. Chrétien: Oui, c'est une motion, qui correspond à mon attente. Nous sommes au XX<sup>e</sup> siècle, non pas au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup>, comme les conservateurs. Cette motion nous ramène deux ou trois cents ans en arrière. Elle aurait pu être présentée en Angleterre en 1780. A l'époque, bien sûr, je n'étais pas très vieux. Je pensais que l'opposition se serait intéressée aux difficultés que les gouvernements modernes doivent affronter à notre époque; au lieu de cela, elle a présenté une motion du bon vieux temps et nous parle de Sir John A. Macdonald, et ainsi de suite. Les députés de l'opposition ignorent tout du gouvernement moderne. C'est surprenant. Oui, un rapport a bien été préparé.

M. Baldwin: Et vous l'avez caché.

M. Chrétien: Oui, nous l'avons eu.

Une voix: Et il a été déposé à la Chambre.

M. Chrétien: Et il a été déposé à la Chambre.

M. Baldwin: Vous avez caché le bill.

M. Chrétien: Nous allons l'avoir. Il va arriver. Nous avons reçu un rapport il y a quelques semaines et l'opposition nous demande de déposer le bill aujourd'hui. C'est impossible. Elle veut nous imposer une procédure qui va exiger des mois et peut-être des années. Le problème n'attendra pas si longtemps. Nous avons déposé le rapport et nous nous sommes mis à l'œuvre. Le gouvernement a entrepris d'agir. Nous ne nous contentons pas de paroles comme l'opposition. Nous voulons agir, et nous avons déclaré en Chambre que nous élaborions un texte.

M. Baldwin: Vous n'avez pas dit cela.

M. Chrétien: Le député tient des propos bien catégorique. Je les évite, car je ne cherche à impressionner personne. Il a parlé de la préparation d'un bill par le comité, du respect dû à l'auditeur général. Nous avons beaucoup de respect pour l'auditeur général. Si le bill a été reporté, c'est à la demande du nouvel Auditeur général, qui voulait prendre le temps d'examiner la situation. Il a voulu savoir ce qu'il en était.